



DOUANE

CONTRÔLE DOUANIER D'UN PROCUREUR ILS SONT SÉRIEUX LÀ-HAUT !

L'INFORMATION A FAIT LE TOUR DES RÉSEAUX SOCIAUX ET DE LA
COMMUNAUTÉ DOUANIÈRE EN QUELQUES HEURES :
**UN PROCUREUR S'EST PLAINT D'AVOIR SCANDALEUSEMENT ÉTÉ DÉRANGÉ
LE SOIR, VEILLE D'UN JOUR FÉRIÉ, PAR LE SERVICE DES DOUANES POUR UNE
AFFAIRE DE TABAC.**

**La sidération est générale, nous avons toutes et tous été profondément
choqués !**

Il faut se pincer pour réaliser à quel point ce procureur, serviteur si peu zélé du service public de la justice, pourtant censé avoir la charge de l'action publique conduite au nom des Français, semble avoir oublié ses cours de l'ENM...

Et la seconde couche n'est pas non plus très digeste pour nous, car selon vous l'administration des douanes a-t-elle réagi ?

NON !

La Directrice Générale a-t-elle écrit au ministre de la Justice pour dénoncer le comportement pour le moins inquiétant pour nos services de ce procureur plus préoccupé semble-t-il par son confort personnel que par la lutte contre la fraude ?

PAS À NOTRE CONNAISSANCE !

A-t-elle pris attache des agents de la BSI de Laon concernés par cet incident pour leur apporter son soutien ?

ET NON !

A-t-elle fait une publication sur Aladin pour dénoncer le comportement de ce parquetier, ou tout au moins s'en indigner ?

NON ! TOUJOURS PAS...

Sans jouer les blasés, nous sommes hélas habitués de la fatigue chronique de nos Directions à soutenir leurs agents...

Par contre et parallèlement, circule une note "confidentielle" de notre Directrice Générale qui se plaint aux Directeurs Régionaux et Inter-régionaux de la baisse des résultats !

Vous ne rêvez pas.

Chaque Directeur étant ainsi fortement incité à aller houspiller les troupes pour faire remonter (spontanément) les volumes de nos saisies.

Grotesque.

Une fois de plus, nos dirigeants sont à côté de la plaque et du terrain.

Les agents mesurent, au jour le jour, le décalage entre les conditions de travail et le niveau de connaissance qu'en ont leurs Directions, les Procureurs ou les Politiques. Nous ne reviendrons pas sur l'affligeant dossier de l'inconstitutionnalité de l'art 60 et sa gestion.

CONTRÔLE
DOUANIER,
NOVEMBRE 2023



FINANCES.CFDT.FR

LA "DÉMISSION LENTE", C'EST MAINTENANT !

Pourquoi ?

- Car nos métiers ne sont plus attractifs.
- Car notre pouvoir d'achat ne cesse de baisser
- Car la suppression des CAP a créé une opacité inacceptable en matière de promotion et de mutation.
- Car en matière de salaire, c'est la même opacité qui s'annonce demain avec la généralisation des primes au mérite.
- Car il n'y a pas une semaine où notre Administration n'est prise au dépourvu de ses propres incohérences, comme par exemple la création d'une réserve en douane, alors que nos propres demandes de réserves hors douane sont refusées à la pelle.
- Car il n'y a pas une journée où l'un d'entre nous n'est confronté à une décision incongrue, baroque, autoritaire ou inconséquente de nos directeurs et directrices. Alternant à souhait entre Autocratie et quasi-amateurisme !
- Et ne parlons pas des JO 2024, moment qui devait être festif mais que la DGDDI s'évertue à transformer en contrainte pure par ses annonces successives de restrictions diverses dont celles des congés et surtout par l'absence compensation financière.

Pourtant avec un peu de bonnes volontés, des solutions existent pour remobiliser les agents.

Pour la CFDT Douane la balle est dans le camp de la DG.

La passivité actuelle de nos dirigeants et de notre ministre face aux attaques successives dont nous sommes victimes mettent gravement en péril les fondations de la maison douane.

Pour un Ministre, l'inaction et l'indifférence n'est pas un programme !

Pour une Directrice Générale, le soutien inconditionnel à ses agents n'est pas une option !

Et pour un procureur les horaires de bureau, les WE et jours fériés à la maison, ne font pas partie de son cadre d'emploi !

CHACUN DOIT VITE REVOIR SES CLASSIQUES... CELA DEVRAIT NETTEMENT AMÉLIORER LES CHOSES. À BON ENTENDEUR.

